

2WM
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 34 rue Haute
30210 FOURNES
494 825 623 RCS Nîmes

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 Mars 2025

Le 31 Mars 2025 à 18h00, les associés se sont réunis au siège social, 34 rue Haute 30210 FOURNES, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 1 Mars 2025.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick ANDREU Gérant présent.

Le Président de séance constate que sont présents :

- La société MATWIN, SARL, au capital de 366 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 820 106 870 au RCS Nîmes, ayant son siège social 34 rue Haute 30210 FOURNES détenteur de la pleine propriété de 5 000 parts, cinq mille parts, représentée par Monsieur Patrick ANDREU, Gérant ;

Total des parts des associés présents ou représentés : 5 000 parts détenues en pleine propriété sur les 5 000 parts composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts à jour ;
- les copies des lettres de convocation ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 30 Septembre 2024 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles L 223-26 et R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;

PA

- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 127 374,82 euros.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 127 374,82 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 127 374,82 euros.

Affectation

Dividendes :

- A titre de dividendes, soit 127 374,82 euros et 22 625,18 euros par prélèvement sur les autres réserves, soit 150 000 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/2023	150 000	0	0
30/09/2022	150 000	0	0
30/09/2021	90 000	0	0

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

P.A

TROISIEME RESOLUTION - MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération nette du gérant à 2 083,34 € / par mois et ce, sur 12 mois à compter du 1^{er} octobre 2025 soit une base de 25 000 €/an. La société prend à sa charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives.

Les frais de représentation, de voyage et de déplacement du gérant lui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.



Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise		2 WM		30210 FOURNES	
Adresse de l'entreprise		34 RUE HAUTE			
SIRET		4 9 4 8 2 5 6 2 3 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
				Exercice N clos le 30 09 2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	3 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	19 179
		Constructions	AP	AQ	86 538
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	100 060
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Autres titres immobilisés	BD	BE	15
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 030
		TOTAL (II) BJ	360 674	BK	186 599
					174 075
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	56 069
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 606
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	101 500
COMPTES DE REGULARISATION	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	234 295
		Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	755
		TOTAL (III) CJ	411 225	CK	411 225
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
COMPTES DE REGULARISATION	DIVERS	Primes de remboursement des obligations (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	771 899	1A	186 599
					585 300
		Renvois: (1) dont 34 rue Haute	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP	1 030	(3) Part à plus d'1 an : CR
		Clause de rachat de la propriété :	Stocks :		Créances :

certifié conforme à l'original, le gérant

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 WM		Néant ☐ *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :5.000.)			DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 953		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG	180 715	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	127 375		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	316 043		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	86 341		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	1 116	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	44 747		
	Dettes fiscales et sociales			DY	137 053		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
	Compte de régl.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	269 257			
Écart de conversion passif *			ED				
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	585 300			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
		- Écart de réévaluation libre		1D			
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	199 957		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SARL 2WM

Patrick ANDREU

34 rue Haute

30210 FOURNES

Mob. : 06 12 15 53 38

RCS Nîmes : 494 825 623

certifié conforme à l'original
le gérant

[Signature]

SARL 2WM
Patrick ANDREU
34 rue Haute
30210 FOURNES
RCS Nîmes : 494 825 623